



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé
de l'environnement

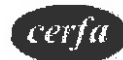
Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative



N° 14734*02

HL13.006

"Les Champs du Moulin"
SAINT FULGENT

Cadre réservé à l'administration

Date de réception

29/09/2014

Dossier complet le

29/09/2014

N° d'enregistrement

F05214P0071

1. Intitulé du projet

Lotissement communal
"Les Champs du Moulin"

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Commune de Saint Fulgent

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Monsieur Paul BOUDAUD (Maire)

RCS / SIRET

2 1 8 5 0 2 1 5 1 0 0 0 1 0

Forme juridique

8411 Z

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
33	Lotissement qui couvre un terrain d'assiette supérieure ou égale à 5 hectares et inférieure à 10 hectares, et dont la surface de plancher créée est inférieure à 40 000 m ² .

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 3.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Lotissement à usage principal d'habitation, prévoyant la création de 74 lots individuels, et de 3 îlots pouvant accueillir au minimum 3 logements chacun.

4.2 Objectifs du projet

Cet aménagement a pour but d'offrir des terrains viabilisés, destinés à la création d'un quartier à vocation d'habitat.

4.3 Décrivez sommairement le projet **4.3.1 dans sa phase de réalisation**

- * Aménagement des voies, avec chaussée, trottoir, piste cyclable
- * Desserte par les réseaux d'assainissement, d'eau potable et réseaux souples, EDF et Télécom
- * Aménagement de placettes sablées avec aire de jeux
- * Aménagement d'espaces verts, trottoir avec plantations arbustives, trottoir avec plantations d'alignement
- * Gestion des eaux pluviales avec la création d'un bassin d'orage d'une part, et le rejet dans un bassin existant, d'autre part

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Construction de maisons d'habitation individuelles sur des "lots libres", et des logements sociaux sur 3 îlots.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

* Demande de Permis d'Aménager

* Déclaration Loi sur l'Eau

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

* Permis d'Aménager

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
* Superficie des espaces communs (voiries, placettes, espaces verts, passage piétons, réserves)	18 900 m ²
* Superficie des espaces cessibles (lots et îlots)	43 400 m ²
* Superficie globale du projet	62 300 m ²
* Superficie de plancher totale	19 000 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

"Les Champs du Moulin"
à
SAINT FULGENT

Coordonnées géographiques¹ Long. 1 ° 17 ' 67 " O Lat. 46 ° 85 ' 06 " N

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ : Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée : Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui

Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Terrain agricole en nature de culture et de prairie, situé au Sud-Ouest de l'agglomération de SAINT FULGENT.

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) approuvé par arrêté du 15 octobre 2007 et modifié en dernier lieu le 12 novembre 2012.

Règlement : Dispositions applicables à la zone 1AU.

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Zone humide établie par SICAA en avril 2014, avec identification d'une mare.
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	A noter cependant qu'un monument historique est recensé sur la commune. Il s'agit de l'immeuble du Donjon situé à 800 m environ du projet, donc hors du périmètre de protection.

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est destiné à l'urbanisation et donc à la destruction de la parcelle agricole.
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Environ 56 200 m ² de terres agricoles vont être urbanisées.
	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est situé dans une zone de sismicité très faible (négligeable, mais non nulle).
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ? <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ? <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/></p>		L'éclairage public mis en place dans le lotissement.
	<p>Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ? <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/></p>		
Pollutions	<p>Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>		Les rejets hydrauliques du projet (à savoir : deux bassins d'orage munis d'une décantation des boues, une rétention des hydrocarbures, un clapet de régulation et un système de surverse) se feront dans les fossés existants à l'Ouest et au Sud-Est du site.
	<p>Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ? <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>		Le projet engendrera le rejet des eaux usées dans le réseau public de collecte des eaux usées de la commune qui est équipée d'une station d'épuration ayant la capacité de traiter ces effluents supplémentaires.
Patrimoine / Cadre de vie / Population	<p>Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ? <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/></p>		
	<p>Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ? <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>		Ces terrains agricoles seront urbanisés. Concernant les aménagements, une voie intérieure reliera le rue de la Scierie à la rue du Général de Charette.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui

Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui

Non

Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Ce projet verra s'installer des constructions d'habitations individuelles et collectives.

Le terrain d'emprise de cette opération est essentiellement en nature agricole (terre cultivable et pré).

La flore existante sur, et aux abords du projet étant quasi-nulle, les plantations et aménagements prévus participeront donc à l'étoffement et à l'agrément paysager du site.

La zone humide et la mare seront intégrées au sein d'un espace vert.

D'un point de vue hydraulique, le projet présenté limitera :

- * Les incidences quantitatives sur les eaux superficielles par le rejet dans des bassins de rétention recueillant l'ensemble des eaux de ruissellement du projet et permettant le stockage des surcharges hydrauliques dues à un coefficient de ruissellement du projet supérieur à celui de l'état initial.
- * Les incidences qualitatives sur les eaux superficielles grâce à des zones de décantation au sein des bassins d'orage pour le traitement des pollutions chroniques + mise en place de rétention et clapet sur l'ouvrage pour cloisonnement des pollutions accidentelles.

Ainsi le projet s'inscrit dans les orientations de SDAGE Loire et Bretagne et les objectifs du SAGE.

De plus, ce projet ne prévoit aucun rejet dans les eaux souterraines. Ainsi, il n'y a aucune incidence sur la qualité des écoulements souterrains.

Du point de vue des eaux usées, elles seront toutes acheminées vers la station d'épuration de la commune.

A ce jour, cette station fonctionne à environ 81,5% de sa capacité nominale. Elle est donc apte à recevoir les charges organiques supplémentaires liées au projet, sans incidence sur le milieu récepteur.

En conclusion, le projet présenté devrait être dispensé d'une étude d'impact.

